

140



Cher Maître

oui, le programme de الدراسة est  
 en pleine exécution. J'ai assisté le 25  
 novembre dernier à la conférence de الدراسة (R)  
 de Rîchîd Rîthâ (que j'ai connu beaucoup, -  
 ayant un <sup>jeune</sup> ami très cher <sup>son frère</sup>  
 Hossayn Wasfî Rîthâ, - tu à 27 ans l'an  
 dernier par un bandit dans les rues de  
 Tripoli de Syrie) - Rîchîd Rîthâ a reçu  
 d'un pacha une telle somme - une très  
 belle propriété dans l'île de Rôda (île)  
 à côté du nouveau pont du Nil (Vieux -  
 - Caïre) - les élus sont très très  
 intéressants ; il y a des malais (<sup>sur tout</sup> javanais),  
 des hindous, - des swahilis. Tous ont  
 l'air ardent et travailleurs (pas comme  
 nos élus!).

Ri'chid Ri'ghā, sur qui j'ai écrit beaucoup  
de comptes rendus dans la Rev. du Monde  
Musulman est une forte personnalité - une  
intelligente pendrée et claire, - des yeux  
pénétrants - un visage du plus pur et  
du plus beau type sémitique - Après avoir  
été très longtemps sol; et Émilie - il est  
marié et hiver, - et aime davantage  
porter de beaux costumes - Son jeune frère,  
mon ami peşşî Huseyn Nasfi, a une  
âme d'une pureté et d'une loyauté  
admirables - L'âme de Ri'chid Ri'ghā  
se laisse moins aisément surprendre - Est-il  
sincère dans son zèle religieux ? Ou l'a  
suspecté - Est-il libre de toute attache avec  
les Anglais ? Peut-être voir son voyage  
dans l'Inde, (et au Koweït) - En tout cas, - lui  
et son ami الذوق الرفيع ont obtenu au  
Caire même, - des conversions à l'Église  
parmi les Coptes.

J'vous remercie pour la الذوق الرفيع,  
J'appréhends le passage, - qui est une  
réponse à la الذوق الرفيع publiée dans

In revue Comptes Rendus, 1910, II-9, p. 551 -

A propos de Hallaj, - j'aurais bien que vous me donniez quel vous j'en suis venu au passage [Bagdadi, fatwa, p. 247, l. 8-11] relatif à l'opinion d'al Baqilani sur al Hallaj. Contrairement à la traduction qu'a donnée Amédée, j'ai cru que cette opinion d'al Baqilani était en faveur d'al Hallaj - 1° raisons externes : la situation du passage sous la notice Bagdadi, après avoir dit que la plupart des cehals ont condamné al Hallaj, - fait une restriction : "quelques mohakimîn d'entre les Salimiyah l'ont justifié".... et al Baqilani...."

Après, Bagdadi passe aux foqahâ ...

2° raisons textuelles : Badr a imprimé (ligne 11) "al-Baqilani" [Hallaj]... "

3° raisons intéressées. Quel était le but d'al Baqilani? Pourquoi que les mohakimîn étaient incapables de vérifier les signes dignes de prophète en portant ses principes à l'histoire. Or quelle était la doctrine des mohakimîn? qu'il en était peu fait de miracles depuis le temps du prophète. Telle était la doctrine d'Abul Hasan au temps d'al Hallaj - et qui avait affirmé que les cehals n'avaient que des prodiges. Comment al Baqilani s'insurge-t-il contre la thèse mohakimîn et à prouver la possibilité de miracles après la mort du prophète, - aurait-il adopté la même solution qu'al Jabbâr?

4° sans à travers aux mots "cehals" et "cehals" d'ami? Ce style est embarrassé, amphibologique. Evidemment Bagdadi (qui est hostile à Hallaj) est embarrassé. Si l'opinion d'al Baqilani, qu'il a citée, avait été hostile, il l'aurait traitée clairement. Al Baqilani citait les "miracles d'al Hallaj" pour réfuter les mohakimîn, ce n'était pas pour les traiter comme ceux de "prodiges".

Que penser - vous, cher Maître, de ces objections? Acceptés, j'en suis sûr, mes plus respectueux hommages - pour messieurs Goldziher - et pour plus de plaisir -

vos vms plus fidèle et reconnaissant  
ce mardi 20 juin 1913

[M]